

1. IDENTIFICATION

CODE DU PRODUIT : CY110E20
NOM DU PRODUIT : Cyanoacrylate
UTILISATION : Pour usage professionnel et industriel
RESTRICTIONS D'UTILISATION : Toute utilisation non intentionnel
FOURNISSEUR: Tec-N-Tec Inc.
8244 Pascal-Gagnon
Montréal, QC, H1P 1Y4
Tel : (514)325-7777
TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE : CANUTEC : (613)996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION DU PRODUIT :
RÈGLEMENT (CE) N°. 67/548
- Irritation oculaire, du système respiratoire et de la peau
RÈGLEMENT (CE) N°. 1272/2008
- Provoque une grave irritation des yeux : catégorie 2
- Peut causer une irritation respiratoire : catégorie 3
- Provoque une irritation de la peau : catégorie 2

PICTOGRAMME : (1272/2008/EC)



MENTION D'AVERTISSEMENT :
- Danger

MENTIONS DE DANGER :
- H319 Provoque une grave irritation des yeux
- H335 Peut causer une irritation respiratoire
- H315 Provoque une irritation de la peau
- EUH202 Cyanoacrylate. Danger. Colle la peau et les yeux en une seconde. Garder hors de la portée des enfants.

CONSEIL DE PRUDENCE :
- P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection pour les yeux et le visage.
- P304+340 En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos, dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P332+313 En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.
- P305+351+338 En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et facile à enlever. Continuer de bien rincer.
- P403+233 Entreposer dans un endroit frais et sec bien ventilé, dans un contenant fermé à l'abri de flammes, de chaleur ou d'étincelles.
- P501 Mise au rebut conformément aux règlements municipaux et à ceux du ministère de l'environnement.

AUTRES DANGERS : Sans objet

3. INGREDIENTS DANGEREUX

NOM DU PRODUIT	NO. INDEX	%	NO. CE	N° CAS
ETHYL-2-CYANOACRYLATE	607-236-00-9	80-99	230-391-5	7085-85-0



4. PREMIERS SOINS

INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la mettre au repos. En cas de doute ou si les symptômes persistent, consulter un médecin.

PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. Ne séparez pas la peau liée. Elle peut être délicatement séparée en utilisant un objet émoussé tel qu'une cuillère, de préférence après un trempage dans de l'eau chaude savonneuse. Les cyanoacrylates dégagent de la chaleur lors de la solidification. Dans de rares cas, une goutte importante génère suffisamment de chaleur pour provoquer une brûlure. Les brûlures doivent être traitées normalement après le retrait de l'adhésif de la peau. Si les lèvres sont collées accidentellement, appliquez de l'eau chaude sur les lèvres et encouragez le maximum de mouillage et de pression par la salive à l'intérieur de la bouche. Pelez ou roulez les lèvres. N'essayez pas de séparer les lèvres avec une action opposée directe. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer. Si l'œil est collé, relâchez les cils à l'eau tiède en les recouvrant d'un tampon humide. La cyanoacrylate se lie aux protéines des yeux et provoque des périodes de larmes qui aident à déloger l'adhésif. Garder les yeux fermés jusqu'à ce que le décollement soit terminé, généralement dans un délai de 1 à 3 jours. Un avis médical doit être demandé si des particules solides de cyanoacrylate emprisonnées derrière la paupière causent des lésions abrasives.

INGESTION : Assurez-vous que les voies respiratoires ne sont pas obstruées. Le produit polymérise immédiatement dans la bouche, le rendant presque impossible à avaler. La salive séparera lentement le produit solidifié de la bouche (plusieurs heures).

SYMPTÔMES ET EFFETS IMPORTANTS : Une contamination importante avec l'adhésif peut générer suffisamment de chaleur pour causer une brûlure.

MENTION DE LA NÉCESSITÉ D'UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE IMMÉDIATE OU D'UN TRAITEMENT SPÉCIAL : Non déterminé

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS : Pulvérisateur d'eau, du dioxyde de carbone, de la poudre d'extinction sèche, de la mousse.

AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS : Jet d'eau

DANGER SPÉCIFIQUES DU PRODUIT DANGEREUX : Des quantités infimes de vapeurs toxiques peuvent être libérées lors de l'incinération.

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX : Oxydes de carbone, oxydes d'azote, vapeurs organiques irritantes.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX ET PRÉCAUTIONS SPÉCIALES POUR LES POMPIERS : Porter un appareil de respiration autonome et un vêtement de protection chimique.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET MESURE D'URGENCE : Porter un équipement de protection individuelle (voir section 8). Ventiler la zone touchée. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, vapeurs, brouillards et aérosols.

MÉTHODE ET MATÉRIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE : N'utilisez pas de vêtements pour nettoyer. Inonder avec de l'eau pour compléter la polymérisation et gratter le sol. Le matériau durci peut être éliminé en tant que déchet non dangereux.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA SÛRETÉ EN MATIÈRE DE MANUTENTION:

Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Utilisez uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. La ventilation (niveau bas) est recommandée lors de l'utilisation de grands volumes. L'utilisation de matériel d'application est recommandée pour minimiser les risques de contact avec la peau ou les yeux. Se laver les mains à fond après la manipulation

CONDITIONS DE SÛRETÉ EN MATIÈRE DE STOCKAGE:

Pour une durée de conservation optimale, conserver dans les emballages d'origine dans des conditions de réfrigération comprises entre 2°C et 8°C. Entreposer dans un casier verrouillé.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

PARAMÈTRE DE CONTRÔLE:

Valeur limites d'exposition professionnelle :

N° CAS	NOM CHIMIQUE	PPM	MG/M ³	CATÉGORIE	ORIGINE
7085-85-0	ETHYL-2-CYANOACRYLATE	0.3 0.2	1.5	STEL(15min) TWA	

DNEL(s) / DMEL(s) dérivés :

TYPE	DÉTAILS	VALEUR	BASE
Travailleur – Voie d'inhalation	Effet systémique- Exposition à long terme	9.25 mg/m ³	Irritation (voies respiratoires)
Travailleur – Voie d'inhalation	Effet local – Exposition à long terme	9.25 mg/m ³	Irritation (voies respiratoires)
Population générale – Voie d'inhalation	Effet systémique- Exposition à long terme	9.25 mg/m ³	Irritation (voies respiratoires)
Population générale – Voie d'inhalation	Effet local – Exposition à long terme	9.25 mg/m ³	Irritation (voies respiratoires)

PNEC(s) dérivés :

Les essais en milieu aqueux contenant du éthyle-2-cyanoacrylate dans le but de déterminer des concentrations efficaces ou des concentrations sans effet ne peuvent pas être réalisés pour des raisons techniques basées sur les propriétés chimiques du monomère.

Contrôle d'ingénierie appropriés : Assurer une ventilation adéquate dans la zone d'utilisation. Ne pas utiliser ce produit dans un endroit clos ou mal ventilé. Une ventilation par aspiration à la source est normalement requise lors de la manipulation ou de l'utilisation de ce produit pour maintenir la poudre en suspension dans l'air en dessous des limites autorisées par le pays. Si la ventilation seule ne peut pas contrôler l'exposition, une protection respiratoire doit être utilisée.

Mesures de protection individuelle :

- *Mesures de protection et hygiène :* De bonnes pratiques d'hygiène industrielle doivent être observées. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Se laver les mains soigneusement après manipulation.
- *Protection des yeux/du visage :* Protection oculaire appropriée. Lunette de sécurité hermétique.
- *Protection des mains :* En cas de risque de contact prolongé ou répété avec la peau, il est recommandé d'utiliser des gantelets en polychlorure de vinyle ou en caoutchouc nitrile ou des gants équivalents résistant aux solvants. L'utilisation de gants résistant aux produits chimiques tels que le nitrile est recommandée. Les gants en polyéthylène ou en polypropylène sont recommandés pour les grands volumes. Ne pas utiliser de gants en PVC, caoutchouc, nylon ou coton
- *Protection de la peau :* Porter des vêtements de protection.
- *Protection voies respiratoires :* Assurer une ventilation adéquate dans la zone d'utilisation
- *Contrôle de l'exposition environnementale :* Non disponible

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Liquide claire et incolore

Odeur : Caractéristique (âcre)

pH : Non déterminé

Point de fusion/point de congélation: -31°C

Point d'ébullition : 214°C

Point d'éclair : 82.5°C

Taux d'évaporation : Non déterminé

Inflammabilité (solide et gaz) : Ininflammable

Limite inférieure d'explosibilité : Non applicable

Limite supérieure d'explosibilité : Non applicable

Tension de vapeur : ≤ 21 Pa

Densité de vapeur : Non déterminé

Densité relative : 1.043 g/cm³ @ 20°C

Solubilité dans l'eau : ≤ 0.024 mg/l

Autres solvants : Récupération dans l'acétone = 91.8%; Récupération dans l'acétonitrile = 96.5%

Coefficient de partage n-octanol/eau : Log Pow 0.776 (calculé)

Température d'auto-inflammation : Non déterminé

Température de décomposition : Non déterminé

Viscosité cinématique : Non déterminé

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non déterminé

Stabilité chimique : Le produit est chimiquement stable dans les conditions de stockage, d'utilisation et de température recommandées.

Risques de réactions dangereuse : La polymérisation se produira en présence d'humidité et d'autres matériaux basiques.

Conditions à éviter : Humidité, humidité, matière de base

Matériaux incompatibles : Eau, terre, amines, alcalis et alcools

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone, oxydes d'azote.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'absorption : Ce produit peut être absorbé par les voies respiratoire, cutanée et digestive.

Toxicité aiguë :

N° CAS/NOM CHIMIQUE	VOIE D'EXPOSITION	MÉTHODE	DOSE	ESPÈCES	SOURCE
7085-85-0/ETHYL-2-CYANOACRYLATE	Oral	LD50	> 5000 mg/kg	Rat	OECD 401
	Dermique	LD50	> 2000 mg/kg	Lapin	OECD 402

Inhalation : Dans une atmosphère sèche avec une humidité <50%, les vapeurs peuvent irriter les yeux et le système respiratoire. Une exposition prolongée à des concentrations élevées de vapeurs peut entraîner des effets chroniques chez les personnes sensibles.

Irritation et corrosion de la peau : Provoque une irritation de la peau.

Irritation et lésions oculaires graves : Irritant pour les yeux. Dans une atmosphère sèche (humidité relative <50%), les vapeurs peuvent provoquer une irritation et des effets lacrymogènes.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : En raison de la polymérisation à la surface de la peau, une réaction allergique n'est pas considérée comme possible. Le matériau polymérisé n'est pas capable de pénétrer dans l'épiderme.

Toxicité pour certains organes cibles : Peut causer une irritation de la peau, des yeux et du système respiratoire. L'éthyle-2-cyanoacrylate n'est pas toxique par absorption répétée.

Cancérogénicité : Non cancérigène.

Toxicité pour la reproduction : Non toxique par la reproduction.

Mutagénicité sur les cellules germinales : En raison de l'exposition réduite au monomère et des résultats de test négatifs rapportés dans divers tests de mutagénicité, l'éthyl-2-cyanoacrylate ne peut pas être classé comme mutagène.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicologie aquatique et terrestre : Faible écotoxicité

Persistence et dégradation : Non applicable (le composé à tester se polymériserait immédiatement avec le contact de l'eau ou de l'humidité du sol).

Potentiel de bioaccumulation : Non applicable (en présence d'humidité, l'éthyl-2-cyanoacrylate polymérise en quelques secondes)

Mobilité dans le sol : Non applicable (le composé à tester se polymériserait immédiatement avec le contact de l'eau ou de l'humidité du sol)

Autres effets nocifs : Aucune information disponible

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Élimination des résidus: Adhésif durci: Éliminer le produit chimique solide non toxique insoluble dans l'eau dans une décharge autorisée ou incinérer dans des conditions contrôlées. Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales. Polymérisez en ajoutant lentement à l'eau (10: 1). La contribution de ce produit aux déchets est très insignifiante par rapport à l'article dans lequel il est utilisé. Après utilisation, les tubes, les cartons et les bouteilles contenant le produit résiduel doivent être éliminés en tant que déchets chimiquement contaminés dans un site d'enfouissement autorisé et incinérés. L'élimination doit être effectuée conformément aux réglementations officielles.



Tec-N-Tec^{inc}

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CY110E20

Code d'élimination des déchets de résidus / produits non utilisés : 08 04 09 déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques et d'autres substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU: Non réglementé

Désignation officielle: Non réglementé

Classe de danger: Non réglementé

Groupe d'emballage: Non réglementé

Dangers environnementaux : -

Transports en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC : Non réglementé

Précautions spéciales concernant le transport ou le déplacement : Non déterminé

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementations / législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange.

Information réglementaires de l'UE : Non déterminé

Évaluation de la sécurité chimique : Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

16. AUTRES INFORMATIONS

Fiche rédigé par: Tec-N-Tec inc.

Téléphone: (514)325-7777

Date d'émission: 17-09-2019

LES RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS CETTE FICHE SONT FONDÉS SUR LES TOUTES DERNIÈRES DONNÉES QUE NOUS POSÉDONS QUANT À LA MANIPULATION APPROPRIÉE DE CE PRODUIT DANS DES CONDITIONS NORMALES D'UTILISATION. SI CE PRODUIT N'EST PAS UTILISÉ CONFORMÉMENT À CE QUI EST ÉTABLI DANS CETTE FICHE OU EST UTILISÉ AVEC UN AUTRE PRODUIT OU PROCÉDÉ, L'UTILISATEUR ASSUME CE FAISANT TOUTES RESPONSABILITÉS QUELLES QU'ELLES SOIENT.